



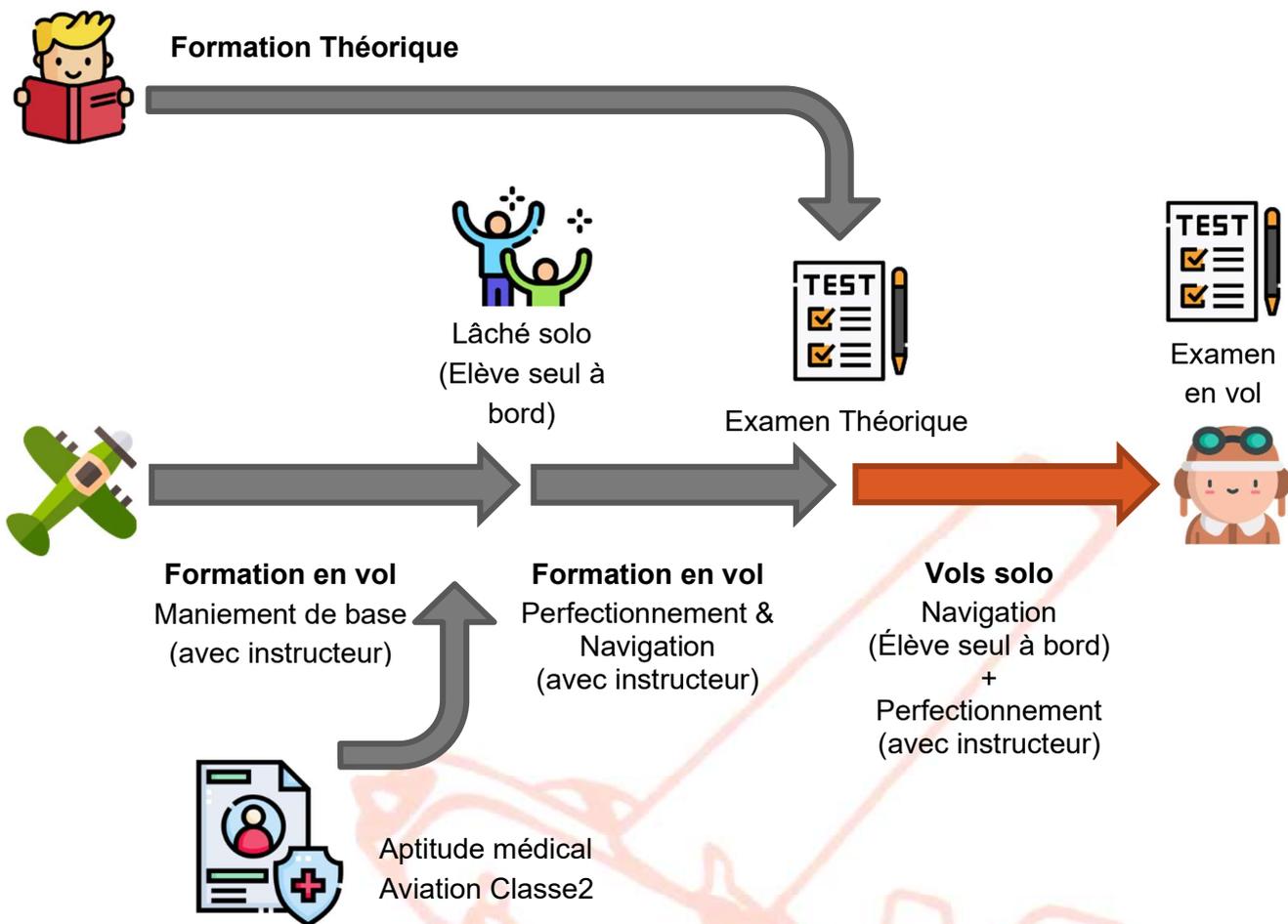
# FORMATION PILOTE AERO-CLUB DREUX



**aéro-club  
de dreux**

aérodrome de dreux-vernouillet 28500 vernouillet tél.-fax 02 37 46 26 49

# LE DEROULEMENT DE LA FORMATION



## NOS AVIONS ECOLE



Tecnam P2002 – 100 Cv



Robin DR400 – 120 Cv

## LES FORMATIONS POSSIBLES

	<b>LAPL</b>	<b>PPL</b>
Déplacements	Dans l'UE dont la suisse (Qualification Anglais requis si hors France)	Dans le monde entier (Qualification Anglais requis si hors France)
Qualification pour avions	Monomoteurs à pistons < 2t	Pas de limitations <5.7t
Passagers	3 Maxi, après 10h de vol solo après obtention de la licence.	Pas de limitations (capacité avion)
Premier vol solo possible (formation)	16 ans	16 ans
Présentation examen	17 ans	17 ans
Aptitude médicale (*)	Pour LAPL	Classe 2
<b>CONDITIONS D'OBTENTION</b>		
Heures de vol minimum lors de la formation	30h	45h
Dont en double commande	15h	25h
Dont en vol solo	6h	10h
Navigation solo	3h dont un vol de 80 Nm avec 1 arrêt sur un autre aérodrome	5h dont un vol de 150 Nm Avec arrêt sur 2 aérodromes
<b>CONDITIONS DE MAINTIEN DE LA QUALIFICATION</b>		
	Validité de 24 mois renouvelables si : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 heures de vol dans les 24 derniers mois</li> <li>• 12 décollages / atterrissages</li> <li>• 1 heure avec un instructeur</li> </ul>	Validité de 24 mois renouvelables si : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 heures de vol dans les 12 derniers mois</li> <li>• 12 décollages / atterrissages</li> <li>• 1 heure avec un instructeur</li> </ul>

(\*) Fréquence renouvellement aptitude médicale en fonction de votre âge.

Le LAPL ou le PPL ne permettent pas de vols rémunérés. Seuls les partages de frais sont possibles avec ces qualifications.

Le LAPL vous permettra de piloter les avions de l'aéro-club et se destine donc purement à de l'activité loisir.

Si vous souhaitez devenir professionnel ou aller plus loin dans la pratique de l'aviation (vol de nuit, vol en montagne, vol aux instruments...) alors le PPL est un prérequis. Le PPL permet également une formation avec instructeur plus longue et donc plus de sécurité en vol une fois breveté.

## LA PARTIE THEORIQUE

Comme pour le code lors du passage du permis de conduire, il faut valider un théorique aviation (équivalent du code pour le permis de conduire). Cette formation est assurée via un e-learning via l'institut Mermoz. Cela permet à l'équipe d'instruction d'avoir un état d'avancement de la formation. Nos instructeurs apportent le support nécessaire aux questions qui pourraient se poser sur la compréhension des aspects théorique.

Il est également possible de suivre cette formation théorique en présentiel via des stages dans les locaux de l'Institut Mermoz.

L'examen théorique consiste en un QCM passé dans un centre d'examen de la DGAC (en général Orly). Pour valider le théorique, il faut obtenir un minimum de 75% de bonne réponses sur 120 questions.

Les thèmes abordés dans la partie théorique sont :

- Réglementation
- Connaissance de l'aéronef
- Performance et préparation du vol
- Performance humaine
- Météorologie
- Navigation
- Procédures opérationnelles
- Principes du vol
- Communication

Une fois le théorique acquis, vous avez 18 mois maximum pour passer l'examen pratique.

## LA PARTIE PRATIQUE

La pratique se déroulera en plusieurs étapes. Vous commencerez à vous familiariser au maniement de l'avion avec un instructeur en double commande (comme en auto-école).

Vous aborderez également la préparation de l'avion, la sécurité, la navigation...

Lorsque vous serez suffisamment à l'aise, votre instructeur vous autorisera à un tour de piste seul à bord. Ce sera votre lâché solo (Un moment important dans la formation d'un pilote).

Une fois que vous aurez démontré une aisance suffisante aux commandes de l'avion, vous devrez réaliser des vols et navigations solo (seul à bord).

Et enfin un examen en vol avec un examinateur qui validera votre licence de pilote.

## SUIVI DE LA FORMATION

L'ensemble de votre formation sera suivi via le logiciel AEROGEST.

Cela permet à l'équipe d'instruction de suivre votre progression même si vous alternez entre différents instructeurs du club.

Même s'il est toujours préférable d'être suivi par un seul instructeur, vous avez cependant la possibilité de faire votre formation en alternant entre plusieurs instructeurs du club. C'est un choix personnel.

Le logiciel AEROGEST permet alors de savoir ce qui a été fait avec les autres instructeurs.

## EN COMBIEN DE TEMPS ?

Il n'y a pas de durée minimum ou maximum pour réaliser votre formation. Cela dépend de votre disponibilité et de celle des instructeurs, mais également de la météo.

Il est cependant recommandé de ne pas trop étaler votre formation dans le temps afin d'assurer une progression régulière.

En moyenne la formation est en générale assurée en environ 2 ans.

## COMBIEN CA COÛTE ?

Pour un PPL, à raison des 45 heures minimum de vol + formation théorique, il faut compter un minimum de 7000 € environ.

L'aéro-club ne demande pas le règlement de l'intégralité de la formation en début de formation. Il vous est donc possible d'étaler cette somme sur la durée de votre formation. Vous créditez votre compte pilote en fonction de la réalisation de vos heures de vol.

Pour les jeunes de moins de 21 ans, La FFA propose des aides financières (conditions sur site FFA). Voici quelques exemples :

- 1<sup>er</sup> lâché solo : 335 €
- Théorique PPL + BIA : 75 €
- Théorique PPL + lic. Jeunes Ailes + BIA : 100 €
- PPL ou LAPL Complet : 670 €

## UN DOUTE AVANT DE VOUS LANCER ?

Encore un petit doute avant de franchir le pas ?

Vous avez la possibilité de faire un ou deux vols d'initiation avant de vous inscrire et vous engager dans cette formation (tarifs sur le site Internet de l'aéro-club ou sur simple appel).

Le vol d'initiation se déroule comme un premier cours avec un instructeur.

Vous participerez à la préparation de l'avion et partirez ensuite pour un vol de 30 minutes avec un instructeur qui vous donnera un premier cours en vol. C'est vous qui piloterez l'avion.

Le tout suivi d'un debriefing au retour du vol.

Ce vol d'initiation ne nécessite pas d'inscription préalable à l'aéro-club et ne vous engage donc pas. Mais nul doute que vous aurez envie d'aller plus loin après ce vol.

